

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 2 mars deux mille quinze à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Réjean Bernier, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Robert Beauchamp, conseiller no 3
Mme Karyne Lambert Messier, conseillère no 4
M. Roger Couture, conseiller no 6

Sont absents : Mme Rachel Barratt, conseillère no 2
M. Mathieu Chicoine, conseiller no 5

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par M. Réjean Bernier, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Christiane Janelle, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-03-27

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants :

- 4.9 *Demande d'aide financière - Festival de l'accordéon*
- 11.1 *Salaires Jean François Picard*

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

15-03-28

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015, il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

4. **ADMINISTRATION ET FINANCES :**

4.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés en février 12 025.13 \$
- Les factures payées en février 7 428.88 \$

4.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

15-03-29

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 2 mars au montant de 47 439.16 \$.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

Christiane Janelle

4.3 LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES - VENTE POUR TAXES

15-03-30 Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé la liste des arrérages de taxes;

Considérant que les propriétaires suivant : Yves Béclair (matricule 4881 28 9037 et 4880 38 1318), Tommy Lavallée (matricule 4880 47 6208) et Jessy Charbonneau (matricule 5382 75 8400) ont deux années complètes de taxes non acquittées;

Considérant qu'en date du 20 mars prochain ceux-ci n'ont pas payé leur compte ou pris arrangement pour le faire;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC des Maskoutains le dossier des immeubles ci-haut mentionnés pour vente pour défaut de paiement de taxes.

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur le maire Réjean Bernier est désigné pour enchérisseur et/ou pour acquérir ces immeubles au nom de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu conformément à l'article 1038 du Code municipal.

4.4 DEMANDE D'APPUI - ORGANISME LE CIEL DES 4 VENTS

Une demande de l'organisme à but non lucratif, Le ciel des 4 vents, afin d'obtenir un appui pour l'obtention d'une subvention auprès du pacte rural pour l'achat de matériel d'astronomie mobile.

15-03-31 Il est proposé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, appuyé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'aide financière au Pacte rural de l'organisme à but non lucratif, Le ciel des 4 vents, pour l'achat d'équipement d'astronomie mobile. Le but du projet est de faire connaître l'astronomie aux organismes des municipalités environnantes.

4.5 RELAIS POUR LA VIE

15-03-32 Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Couture, appuyé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 100 \$ par membre du conseil participant à la marche pour le relais pour la vie. Un montant total de 400 \$ est accordé.

4.6 NOMINATION DU MOIS D'AVRIL — MOIS DE LA JONQUILLE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

- 15-03-33** CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;
- CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
- CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;
- EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARGUERITE DESROSIERS
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE KARYNE MESSIER LAMBERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

4.7 TRAVAUX COMPENSATOIRES

- 15-03-34** Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité de conseillers présents d'accepter monsieur Bellerose pour effectuer des travaux compensatoires.

4.8 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE — MARIE-SOLEIL JOYAL

- 15-03-35** Le conseil ne donne pas suite à la demande

4.9 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FESTIVAL DE L'ACCORDÉON

- 15-03-36** Il est proposé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder de faire un don de 250\$ à la Fabrique de St-Marcel pour le festival de l'accordéon.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

5.1 SÉCURITÉ CANINE PROVINCIALE — AVIS DE FIN DE CONTRAT

- 15-03-37** Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a reçu comme information que Sécurité Canine Provinciale avait cessé ses opérations en date du 1er janvier 2015;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Considérant que Sécurité Canine Provinciale ne répond pas aux appels téléphoniques;

Considérant qu'en date du 11 février 2015, la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a fait parvenir à Sécurité Canine Provinciale, par courrier recommandé, une lettre lui demandant de nous confirmer si oui ou non l'information est exacte, et ce, avant le 26 février 2015, sinon en vertu de l'article 2125 du Code civil du Québec, elle mettrait fin à son contrat de service pour le contrôle des chiens sur son territoire;

Considérant que Sécurité Canine Provinciale n'a pas donné de suite à la lettre du 11 février dernier et n'a d'aucune manière communiqué avec la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu met immédiatement fin au contrat de Sécurité Canine Provinciale.

5.2 INSCRIPTION CONGRÈS - ACISQ

15-03-38 Il est proposé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, appuyé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité de conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'inscription et la participation du directeur du service d'incendie, Sébastien Reid, au congrès de l'ACISQ.

Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront remboursables sur présentation de factures tel que régie par le règlement 10-364 relatif au remboursement des frais de déplacement.

5.3 ENGAGEMENT POMPIER - RAPHAËL PLANTE

15-03-39 Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité de conseillers présents d'engager monsieur Raphaël Plante à titre de pompier volontaire.

Il est également résolu d'autoriser monsieur le maire, Réjean Bernier et la directrice générale, Christiane Janelle à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu le contrat de travail à durée indéterminée tel que présenté.

6. **TRANSPORT ROUTIER :**

6.1 SUBVENTION HYDRO-QUÉBEC - LUMIÈRES DE RUE AU DEL

15-03-40 Considérant qu'Hydro-Québec, le 31 mars 2015, cessera d'offrir des appuis financiers visant à encourager la mise en oeuvre de mesures d'efficacité énergétiques admissibles au volet Éclairage public;

Considérant que l'aide financière d'Hydro-Québec pour l'installation d'appareil d'éclairage public à Del est de 60 \$ du luminaire;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à présenter une lettre d'intérêt à Hydro-Québec, à compléter tous les formulaires

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

nécessaires pour la réalisation du projet et à signer le contrat lié à l'installation des mesures d'efficacité énergétique admissibles.

7. HYGIÈNE DU MILIEU :

Aucun sujet

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

8.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de mars 2015

(2) permis de lotissement ont été émis.

8.2 DEMANDE CPTAQ - ROBERT PÉTRIN

15-03-41 Considérant que monsieur Robert Pétrin désire échanger une partie de son lot 3 219 084 contre une partie du lot 3 218 898 appartenant à madame Pauline Beauregard;

Considérant que monsieur Robert Pétrin occupe déjà depuis plusieurs années la partie de lot de madame Pauline Beauregard à des fins résidentielles et que madame Beauregard exploite la partie de lot de monsieur Pétrin à des fins de grande culture;

Considérant que cette demande d'aliénation ne contrevient d'aucune façon à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, appuyé par Madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de recommander à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'accorder l'autorisation demandée.

9. LOISIRS ET CULTURE :

9.1 COMITÉ DES LOISIRS - SUBVENTION 2015

15-03-42 Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Couture, appuyé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la subvention annuelle au comité des loisirs en 2 versements égaux, le premier en mars et l'autre en septembre au montant de 4 050 \$ chacun.

Il est également résolu de verser au comité de loisirs un montant de 2985 \$ pour le projet Embellissement (dossier Pacte rural) et également un montant de 2000 \$ qui représente le bonus pour l'obtention de la subvention à la ressource en loisirs.

9.2 PANNEAU ÉLECTRONIQUE

15-03-43 Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Couture, appuyé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'installation d'un panneau électronique au montant de 22 930 \$.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Il est également résolu que la dépense soit prise à même le surplus accumulé moins la contribution de 5000 \$ de la Caisse Desjardins Des Chênes.

9.3 TOUR CYCLISTE DE LA YAMASKA

15-03-44 Considérant que le tour cycliste panoramique de la Yamaska aura lieu le dimanche 9 août 2015;

Considérant que pour les trajets de 40 et 70 km, les cyclistes circuleront sur une partie de notre territoire;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer que la date du 9 août nous convient et de permettre aux cyclistes de circuler sur notre territoire.

Il est également résolu que madame la conseillère Marguerite Desrosiers et monsieur le conseiller Robert Beauchamp sont désignés pour représenter la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et d'agir en son nom.

10. POINT D'INFORMATION :

10.1 Décision de la CPTAQ - Dossier Yvon Marquis: la CPTAQ autorise l'aliénation d'une parcelle de terrain en faveur de monsieur Marquis

10.2 MMQ - Ristourne : La MMQ versera à la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu une ristourne de 2 808 \$

10.3 MRC - Résolution Ruisseau Des Chênes : Résolution BD15-01-06 accueillant la demande d'intervention dans le cours d'eau Ruisseau Des Chênes et procéderont aux divers travaux.

10.4 Réparation du camion Inter 2001 : Information est donné concernant la réparation du camion.

11. SUJET DIVERS

11.1 SALAIRE - JEAN FRANÇOIS PICARD ET ENGAGEMENT À TITRE DE SUBSTITUT - CONDUCTEUR CAMION DE DÉNEIGEMENT

15-03-45 Il est proposé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Jean François Picard à titre de conducteur du camion de déneigement en remplacement de monsieur Mathieu Picard ou de monsieur Alexandre Duval, lorsque ceux-ci auront complété les heures de travail requises ou en cas d'incapacité d'effectuer leur travail.

Il est également résolu que le salaire de monsieur Jean François Picard est fixé à 20.50 \$ l'heure.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

15-03-46

Il est proposé par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 35.

Maire

Directrice générale